

Coaching – Accompagnement individuel

Quand le déclencher ?



Pour qui déclencher un coaching/accompagnement individuel ?

- Pour les conducteurs traumatisés.
- Pour les conducteurs ayant eu plus de 3 accidents, responsables ou non, sur les 12 derniers mois et le coût compagnie (coût total de l'accident) est supérieur à 1 000 € par accident.
- Pour les nouveaux entrants ayant une conduite avec excès de prudence.
- Pour les conducteurs identifiés comme dangereux ou à risque par leur N+1.

Objectif de la formation :

- **Pour les stagiaires :**

A l'issue de la formation, les participants auront pris conscience de l'évitabilité de leurs accidents et/ou infractions et sauront mettre en œuvre les solutions visant à ne plus se mettre en situation de risque.

- **Pour l'entreprise :**

Diminuer le risque d'accident et protéger ses collaborateurs

Les plus de cette formation :

Articulation de la formation de 2h30 à 3h00 par personnes, le temps peut varier légèrement selon notre interlocuteur et la nature de ses accidents.

Moyen et outils mis à disposition :

- Un formateur très qualifié et expérimenté en coaching individuel
- Fiche d'évaluation de conduite
- Un questionnaire de satisfaction et une liste de messages travaillés

Phases de la formation :

- **Phase préparatoire :**

Avant la formation, le formateur reçoit un dossier sur le ou les conducteurs concernés :

Leurs données personnelles : âge, ancienneté, activité principale, kilométrage année (professionnel et personnel), ...

- Leur passé accident : copie des constats amiables, infractions, ...
- A partir de ces données, le formateur peut ainsi préparer sa prestation personnalisée et la première phase d'écoute du stagiaire.

- **Phase de formation :**

Autour d'un café : énoncé du contrat moral. Pourquoi nous sommes là et quel est l'objectif de la démarche, que ferons-nous des informations collectées :

- Débriefing des accidents et/ou infractions : amener le stagiaire à parler de son travail, des difficultés rencontrées, questions ouvertes sur ses accidents, ses infractions ;
- Détermination de l'évitabilité : aborder chaque souvenir d'accident sur l'angle de l'évitabilité, élaborer un plan d'action en commun ;

Coaching – Accompagnement individuel

Quand le déclencher ?



- Test de conduite pouvant être réalisé sur une tournée habituelle du stagiaire mais allégée afin de préserver les intérêts pédagogiques. Le formateur veille tout particulièrement aux éventuelles similitudes entre conduite et accidents ;
- Mise en application pratique des concepts de conduite visant à éviter les accidents, avec l'aide du conducteur et en incitant le conducteur à suivre les correctifs apportés par le formateur ;
- En fin de formation, élaboration d'une fiche de conduite avec points forts et points à faire évoluer.

- **Phase de suivi :**

Le formateur et le conducteur s'organisent deux points de rendez-vous téléphoniques au cours du mois à venir.

- **Production du formateur :**

Un compte rendu global de l'intervention du formateur avec point sur chacune des phases et recommandations pour le conducteur et son management

Nous vous invitons à lire également :

[Comment détecter un conducteur à risque ?](#)

[Pour avoir en permanence la liste de vos conducteurs multi-accidentés, menez des Débriefing Entretien Post'Accident – Pourquoi et Comment ?](#)

[Définition du mot accident](#)

LVR Fleet est en conformité avec la Norme NF R14-711 Eco-conduite – Activités de conseil et de formation à l'écoconduite des véhicules légers - Prestations des organismes de conseil et de formation à l'écoconduite des véhicules légers.

Nous sommes membre de la commission ISO 39001 Systèmes de management de la sécurité routière.

Notre archivage des données des formations est en conformité avec le règlement UE n° 2016/679 RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Contact

LVR FLEET
02 41 59 00 00
2 rue de la Levée
49000 Saumur
<https://lvrfleet.com/>

Alain ROHEL
Directeur général
contact@lvrfleet.com